

BPJEPS

MULTI-ACTIVITÉS PHYSIQUES OU SPORTIVES POUR TOUS (MAPS)

Le BPJEPS MAPS est un diplôme d'État de niveau IV (BAC)

Ce diplôme, délivré par le Ministère des Sports, atteste de la possession des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier d'animateur, de moniteur, d'éducateur sportif. Il permet **d'encadrer, d'animer et d'initier** à des activités sportives dans divers domaines :

- ◆ **les sports collectifs** : rugby, football, basketball, handball, ultimate...
- ◆ **les sports de raquettes** : badminton, jeux traditionnels
- ◆ **les sports d'opposition** : judo, lutte, boxe...
- ◆ **les activités de pleine nature** : VTT, randonnée, activités nautiques...
- ◆ **les activités d'entretien corporel** : gym douce, renforcement musculaire, step...

L'éducateur sportif diplômé peut travailler avec la quasi-totalité des publics dans différentes structures telles que **les collectivités territoriales, les centres de loisirs, les clubs de vacances, les clubs sportifs** mais aussi **exercer une activité libérale auprès d'une clientèle de particuliers**.



CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- ◆ pas de niveau scolaire minimum requis
- ◆ être âgé de 18 ans le jour de l'entrée en formation
- ◆ être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivante : PSC, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU niveau 1 ou 2 , SST en cours de validité
- ◆ avoir validé les Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation (TEP)
- ◆ formation accessible aux personnes en situation de handicap

SÉLECTION DES CANDIDATS

ÉPREUVES PRATIQUES ET TECHNIQUES

- ◆ **Suivi de cours cardiochorégraphié**
30 mn en musique niveau débutant
- ◆ **Épreuve d'opposition collective**

ÉPREUVES THÉORIQUES

- ◆ **Entretien de motivation avec un jury** (20/30 minutes)
- ◆ **Épreuve écrite** (durée 1h) cette épreuve permet , à partir d'un sujet général sur les pratiques sportives , d'apprécier chez les candidats les capacités d'expression écrite de réflexion et d'analyse.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- ◆ Durée de la formation : 12 mois
- ◆ Ouverture des inscriptions : à partir du mois d'avril
- ◆ Formation en alternance : 14h de cours présentiel (sauf octobre) + 21h en structure
- ◆ Dates des sessions et des tests de sélection disponibles sur :

www.lycee-oustal.fr



FINANCEMENT

Formation éligible au

- ◆ **contrat d'apprentissage** et au
- ◆ **contrat de professionnalisation**

Autres possibilités de financement

- ◆ **CPF** (Compte Personnel de Formation)
- ◆ **FRANCE TRAVAIL / MISSION LOCALE**
- ◆ **OPCO / EMPLOYEUR**
- ◆ **PERSONNEL** > facilités de paiements
- ◆ **AUTRES** > à étudier selon profil

TARIFS

- ◆ Frais pédagogiques
5900 € en financement personnel
6800 € avec une prise en charge
- ◆ Frais d'inscription : **50 €**

CONTACTS

Responsable de Formation
XAVIER AUGEY - 05 53 36 21 36
xavier.augey@cneap.fr

PASCALE TSOULADZÉ - 05 59 08 41 62